

**CONSEIL DE PARIS***Séance des 29 et 30 septembre 2009*

**Vœu présenté par Seybah Dagoma, Rémi Féraud, Frédérique Calandra et les membres du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés relatif aux métiers en tension et à la situation du secteur de la coiffure à Paris.**

Le gouvernement avait présenté en novembre 2007 deux listes de métiers « en tension » dans lesquelles les travailleurs immigrés peuvent exercer une activité salariée, prioritaire pour l'attribution d'un titre de séjour adéquat : une première liste de 150 métiers, ouverte aux ressortissants de l'Union Européenne et une autre de 30 métiers, proposée aux travailleurs de pays tiers.

Le secteur de la coiffure n'apparaît dans aucune de ces deux listes. Or, selon une étude de Pôle Emploi services pour l'Ile-de-France, ce métier a un taux de difficulté de recrutement de 64 %, supérieur de 14 points à la moyenne des secteurs. De plus, cette profession fortement féminisée, à hauteur de 80 %, rencontre de grandes difficultés pour stabiliser ses employés : enchaînement de CDD, manque de formation, manque de perspectives d'évolution professionnelle.

Au-delà de l'offre traditionnelle des salons de coiffure, Paris se signale par une concentration importante de coiffeurs afro-caribéen, notamment dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement, qui représente un fort potentiel de développement et donc d'emplois, la clientèle affluant de toute l'Ile-de-France. La main-d'œuvre est largement composée de parisiens non communautaires et elle n'est pas suffisamment encadrée ou protégée socialement. Cette situation entraîne l'exploitation de travailleurs en situation de grande précarité par certains gérants de salon de coiffure.

**Face à la forte demande concernant les salons de coiffure afro-caribéenne émanant de toute l'Ile-de-France et d'autres régions encore, face au besoin de donner à la main-d'œuvre composée de parisiens non communautaires un meilleur encadrement, une meilleure protection de leurs droits sociaux afin d'assurer une offre de qualité pour développer ce secteur porteur d'emplois ;**

**Sur proposition de Seybah Dagoma, Rémi Féraud, Frédérique Calandra et les membres du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que le Maire de Paris intervienne auprès du gouvernement afin que le secteur de la coiffure soit inscrit dans la liste des métiers « en tension » dans lesquels les travailleurs immigrés peuvent exercer une activité salariée sans que la situation de l'emploi ne leur soit opposable.**